

GUIDE DU PARENT

CAMPS DE JOUR ÉTÉ 2024 - SAINT-BASILE

25 JUIN AU 16 AOÛT 2024



NOUS JOINDRE :

Rose Langevin

(Coordonnatrice du récréatif)

recreatif@ionyx.ca

Noémie Paré

(Coordonnatrice du compétitif gymnastique)

competitif@ionyx.ca

Mélina Houle

(Adjointe administrative)

Info@ionyx.ca

Table des matières

A. Présentation	3
B. Coordonnées générales	3
C. Informations générales	3
Dates et thématiques	3
Horaire	3
Clientèle	4
Prix	4
Lieu	4
Tenue vestimentaire	4
Inscriptions	4
D. Rappel important	5
Dossier Sport-Plus	5
Fiche médicale (voir annexe 1)	5
E. Fonctionnement	5
Service de garde	5
Arrivée au camp de jour	5
Procédure d'accueil	5
Procédure de départ	5-6
Arrivée tardive, départ hâtif	6
Frais supplémentaires	6
Absence	6
Enfant malade ou blessé	6

Poux	6
Médicaments	6
Dîner	7
Sorties	7
F. Dans mon sac à dos	7
Matériel requis	7
Matériel interdit	7
G. Programmation	7
Journée type	7-8
Semaine type	8
H. Membres du personnel et coordonnées	8
I. Code de vie	9
J. Procédures en cas d'incident	9
K. Démonstration du vendredi	10
L. Autres activités offertes au centre	10
Annexe 1 : Fiche médicale et autorisation	11-12
Annexe 2 : Code de vie	13

A. Présentation

Ce document a pour but de vous guider clairement sur le fonctionnement de notre camp et des autres activités offertes par le centre IONYX cet été. Pour cette période estivale, nous sommes localisés à Saint-Basile 287 Boulevard Sir Wilfrid Laurier. Nous accueillerons dans ce bâtiment, le camp de jour pour les 6 à 13 ans, des cours de soir pour tous les âges et des cours privés.

On vous souhaite un très bel été,

L'équipe du centre Ionyx

B. Coordonnées

Pour toute question générale, veuillez communiquer avec Mélina info@ionyx.ca

Lieu

287 Boul. Sir Wilfrid Laurier St-Basile J3N 0B1

C. Informations générales

Chacune de nos thématiques s'étend sur une semaine complète.

Voici les semaines les thématiques pour l'été 2024 :

- | | |
|------------------------------------|---|
| · Semaine 1 : 25 au 28 juin | Thématique: C'est la fête à Ionyx |
| · Semaine 2 : 2 au 5 juillet | Thématique: Découverte du monde de Disney |
| · Semaine 3 : 8 au 12 juillet | Thématique: Les explorateurs |
| · Semaine 4 : 15 au 19 juillet | Thématique: IONYX sous enquête |
| · Semaine 5 : 22 au 26 juillet | Thématique: Voyage dans le temps |
| · Semaine 6 : 29 juillet au 2 août | Thématique: Super Héros |
| · Semaine 7 : 5 au 9 août | Thématique: Soyons farfelu |
| · Semaine 8: 12 au 16 août | Thématique: MasterChef |

Horaire

Camp de jour de gymnastique/ trampoline : du lundi au vendredi de 9h à 16h

Service de garde : de 7h à 9h et de 16h à 18h

Nos journées de camp de jour comportent une portion activités et une portion dans le gymnase, chacune d'une durée de 3 heures.

Session estivale / groupe de soir : 16h-20h30

Clientèle

Camp de jour : enfants âgés entre 6 et 13 ans

Cours de soir : 18 mois et plus

Prix

Semaine complète 4 jours (semaine 1 et 2) : 210\$

Demi-journée 4 jours (semaine 1 et 2) : 142\$

Semaine complète 5 jours (semaine 3-4-5-6-7-8) : 258\$

Demi-journée 5 jours (semaine 3-4-5-6-7-8) : 173\$

** Inclus frais d'affiliation à 18\$ pour le camp.

SERVICE DE GARDE : 4 ou 5 jours (7h00 à 9h00 et 16h00 à 18h00) : 42\$

SERVICE DE GARDE : 1 journée (7h00 à 9h00 et 16h00 à 18h00) : 10.50\$

Session estivale récréative cours 1h par semaine (8 semaines) : 183\$

Session estivale récréative cours 1h30 par semaine (8 semaines) : 227\$

** Inclus frais d'affiliation à 35\$ pour l'année (septembre à septembre)

Tenue vestimentaire

Pour la gymnastique à l'intérieur, les filles doivent porter un maillot de gymnastique. Elles peuvent mettre un cuissard (petit short serré) par-dessus. Les garçons doivent porter une tenue sportive (short et t-shirt pas trop ample). La gymnastique se pratique pieds nus, sans chausson ou souliers. Seule la pratique du trampoline doit se faire avec des bas ou chaussons. Les cheveux doivent être attachés en tout temps et aucun bijoux ou accessoire encombrant ne sera accepté.

Pour les activités à l'extérieur, les enfants doivent avoir une tenue sportive adaptée à la température ainsi qu'un maillot de bain et une serviette. Nous profiterons des jeux d'eau sur place ainsi que de la cour arrière. Le port de sandale sportive ou soulier d'eau est obligatoire pour la portion jeux d'eau. Prévoyez également de bons souliers de course pour les activités extérieures.

Inscription

Pour vous inscrire, rendez-vous sur notre site internet au: www.ionyx.ca et dans l'onglet : nos camps, vous aurez toutes les informations nécessaires pour s'inscrire. Ou sur le bouton programmation et ensuite descendre la page pour cliquer sur inscription. Vous serez redirigé sur la plateforme Sport-Plus où vous devrez vous créer un compte et ensuite ajouter l'activité, soit; camp de jour, et choisir les semaines qui vous conviennent. L'ajout du service de garde se fait également à ce moment-là. C'est la même procédure pour les cours du soir. Notez que les inscriptions pour le camp de jour se terminent le 2 juin. Si vous souhaitez faire une inscription après la date limite, veuillez communiquer à info@ionyx.ca.

** Frais inscriptions tardives (frais d'administration supplémentaires de 20\$):

10 juin au 24 juillet 2024

D. Rappel important

Il est important de vous créer et de compléter votre dossier Sport-Plus. Afin d'avoir accès au reçu d'impôt R24, vous devez compléter la section « Reçus d'impôts/ dons ». Voici une liste des informations importantes à **remplir** dans votre dossier (un dossier doit être rempli pour CHACUN de vos enfants) :

- Nom et prénom
- Adresse civique complète
- Téléphone et adresse courriel du responsable
- Pour chaque enfant, indiquez sa date de naissance, son numéro d'assurance maladie et la personne à contacter en cas d'urgence. Il est important pour nous d'avoir ces informations pour transmettre au soin hospitalier en urgence.
- Remplir le formulaire « Consentement des médias »
- Remplir la fiche médicale sur la plateforme Sport-Plus ou une copie a été déposée en annexe 1.

E. Fonctionnement

Service de garde

Le centre Ionyx offre un service de garde au coût de 42\$ par semaine. Les heures sont de 7h à 9h et de 16h à 18h. Veuillez consulter la section sur les frais supplémentaires en cas de retard ou d'arrivée hâtive.

Arrivée au camp de jour

L'arrivée pour le camp de jour est à 9h. Pour faciliter l'organisation et pour le bonheur de vos enfants, il est important de respecter l'horaire d'arrivée et de départ. Nous acceptons les enfants 5 minutes avant, cependant, s'il arrive plus tôt et qu'il n'est pas inscrit au service de garde, un montant vous sera facturé. Veuillez consulter la section sur les frais supplémentaires. Nous prévoyons un temps de transition de 15 minutes pour acheminer les enfants à leur groupe en les faisant passer par le vestiaire.

Procédure d'accueil

À son arrivée au service de garde ou au camp, l'enfant pourra entrer avec son parent. Un responsable sera à la table dans l'entrée pour l'accueillir, prendre sa présence et lui expliquer le déroulement. Les parents ne sont pas autorisés à rester dans le site d'entraînement. On s'assurera que l'enfant a tout le matériel nécessaire. Le responsable guidera l'enfant au vestiaire. Il lui indiquera l'endroit où déposer ses effets personnels. Par la suite, il ira rejoindre les autres enfants et l'animatrice. Lorsque l'enfant arrive au gymnase, il doit déjà avoir son maillot de gymnastique sur lui.

Procédure de départ

Lors du départ, l'enfant doit prendre tous ses effets personnels. Lorsque ce sera fait, il devra attendre que l'entraîneur l'autorise à sortir du vestiaire où il sera alors dirigé vers l'extérieur. Les parents doivent attendre à l'entrée ou à l'extérieur du bâtiment.

S'il y a des personnes que vos enfants connaissent, mais qui sont restreintes à venir les chercher, il faut nous en aviser rapidement.

Lors de l'inscription, il est obligatoire de lister le nom des personnes autorisées à venir chercher l'enfant au camp de jour dans le formulaire « Fiche médicale et autorisation » (voir annexe 1). Si l'enfant quitte seul, veuillez l'indiquer sur le formulaire. Si l'enfant quitte avec une personne qui n'est pas inscrite sur la liste, veuillez avertir la coordonnatrice à l'avance, sans quoi, nous ne pouvons pas laisser quitter l'enfant.

Arrivée tardive et départ hâtif

Si vous devez venir porter votre enfant plus tard, veuillez informer la coordonnatrice du secteur, au minimum la veille. Si vous devez venir le chercher plus tôt, veuillez avertir la coordonnatrice à l'avance pour qu'il vous prévienne l'entraîneur/ animateur.

Frais supplémentaires

Veuillez noter que des frais supplémentaires vous seront chargés si un parent arrive après la fermeture du camp de jour. Les frais seront de 5\$ par tranche de 15 minutes. Un enfant qui n'est pas inscrit au service de garde, mais qui doit y rester, car son parent est en retard pourra choisir de payer pour le service de garde pour la semaine (42\$) ou pour la journée (10,50\$) ou encore de payer 5\$ par tranche de 15 minutes.

Absence

En cas d'absence, veuillez informer par courriel la coordonnatrice le plus rapidement possible, car la coordonnatrice devra effectuer un suivi des absences.

Enfant malade ou blessé

Si l'état de santé d'un enfant change au cours de la journée, les parents seront avisés par téléphone. Si l'enfant a une blessure qui requiert une attention particulière, veuillez aviser l'entraîneur par précaution. Si l'enfant se blesse au courant de la journée, vous serez immédiatement avisé par téléphone. Si aucun parent n'est joignable, la responsable communiquera avec le contact d'urgence. Selon la gravité de la blessure, il se peut que vous soyez tenu de venir chercher l'enfant.

Pédiculose (poux)

Si l'enfant a des poux ou des lentes, veuillez le garder à la maison et communiquer avec la coordonnatrice afin d'éviter la propagation des poux. Il en est de même pour toutes maladies et infections contagieuses. Si un des membres de notre équipe remarque qu'un enfant présente des symptômes d'une telle maladie, la responsable communiquera par téléphone avec le parent et celui-ci sera tenu de venir chercher immédiatement l'enfant.

Médicaments

Les membres du personnel ne seront, en aucun cas, autorisés à administrer un médicament à un enfant. Celui-ci doit être en mesure de prendre son médicament de façon autonome et doit en avoir la prescription avec lui. Si ce n'est pas le cas, il doit être pris avant ou après la période d'activités du camp de jour.

Dîner

Les dîners ont lieu à l'extérieur lors de beaux temps. En cas de mauvais temps ou de canicule, les enfants dînent dans les locaux. Pour la période dîner, des micro-ondes sont à la disposition. Il sera formellement interdit d'apporter de la nourriture pouvant contenir ou contenant des arachides. Aucun partage de matériel et de nourriture ne sera accepté à l'exception des membres d'une même fratrie.

F. Dans mon sac à dos

Tous les effets personnels des enfants doivent être mis dans un sac (à dos ou de sport) identifié à leur nom. IONYX n'est pas responsable des objets perdus ou volés.

Matériel requis

Voici une liste des effets obligatoires à apporter :

- Sac à dos (qui se porte dans le dos)
- Maillot de gymnastique
- Sous-vêtements de rechange
- Bouteille d'eau réutilisable (préalablement remplie)
- Casquette ou chapeau
- Crème solaire
- Maillot de bain
- Serviette de plage
- Sandales pour les jeux d'eau
- Souliers de course
- Coffre à crayon avec ciseaux, colle et quelques crayons
- Boîte à lunch avec des collations santé et un dîner
- Vélo et casque lors des sorties à vélo

Matériel interdit

- Objet de valeur
- Jeu ou jouet de la maison
- Argent
- Cellulaire
- Médicaments non prescrits

G. Programmation

Journée type au camp de jour

9h-9h30 : Arrivée, accueil et grand rassemblement, présentations des règles

9h30-10h15 : Activités gymniques

10h15-10h30 : Collation

10h30-12h : Activités gymniques

12h-12h45 : Dîner et jeux calmes

12h45-13h : Transition, préparation pour l'extérieur

13h-14h30 : Jeux coopératifs à l'extérieur

14h30-14h45 : Collation
14h45-16h : Jeux coopératifs à l'extérieur
16h : Départ

À noter que la portion gymnastique et la portion activité peut être inversée dans l'horaire.

Semaine type au camp de jour

Le lundi, les entraîneurs prendront un moment pour rappeler les mesures sanitaires, les consignes de sécurité et le code de vie. Tout au long de la semaine, les enfants participeront à différents jeux et activités. Ils auront l'occasion de faire un gros bricolage en lien avec le thème de la semaine. Nous aurons également une grosse activité en lien avec la thématique de la semaine. Au travers de ces activités, les enfants en apprendront plus sur chaque thème abordé et pourront amasser des points ou autre pour être les grands gagnants de la semaine selon le thème de la semaine.

H. Membres du personnel et coordonnées

Directrice

Annie Royer. Cette personne pilote la structure dans son ensemble. Son mandat est de planifier, développer, diriger et organiser l'ensemble des activités de l'organisme. Elle est responsable de la gestion stratégique.

Coordonnateurs

Notre équipe comporte 3 coordonnateurs, dont le rôle est d'encadrer et de conseiller les entraîneurs/ animateurs, gérer l'organisation de son secteur et d'assurer le respect des règles et des programmes gymniques et trampoline.

Pour toute information sur le secteur récréatif, vous pouvez communiquer avec Rose Langevin à l'adresse courriel suivante : recreatif@ionyx.ca.

Pour toute information sur le secteur compétitif, n'hésitez pas à communiquer avec Noémie Paré : competitif@ionyx.ca.

Si vous avez des questions concernant le secteur trampoline vous pouvez écrire à Vincent Massey : str@ionyx.ca

Directrice technique

Son mandat est de développer la gymnastique et le trampoline dans toutes les sphères de la pratique sportive. Elle coordonne les fonctions techniques notamment le cheminement des athlètes, les formations, le choix et la production de programmes et les évaluations des entraîneurs. Voici le courriel de notre directrice technique, Marieta Bontcheva : directiontechnique@ionyx.ca

Adjointe administrative

Cette personne assure un service à la clientèle, s'occupe du processus d'inscription et assure le suivi de plusieurs dossiers administratifs. Mélina Houle est présente pour répondre à tous vos questions, voici ses coordonnées : info@ionyx.ca

Responsable plancher ou Responsable de camp

Ces personnes seront sur le terrain tout au long de l'été pour veiller au bon fonctionnement du camp et offrir un soutien aux entraîneurs. N'hésitez pas à leur poser des questions!

Entraîneurs/ Animateurs

Nos entraîneurs qui accompagneront vos enfants tout au long de l'été cumulent de nombreuses années d'expérience en tant que gymnastes, bénévoles, monitrices et maintenant entraîneurs. Certaines sont avec nous depuis plusieurs années et font de ce camp une belle réussite année après année.

Apprenti moniteurs

Nous avons aussi des assistants et assistantes qui aident nos entraîneurs à monter les parcours, à faire les démonstrations et à prendre en charge le groupe.

I. Code de vie (voir annexe 2)

Tous les enfants sont tenus de respecter un code de vie afin de pouvoir participer aux activités. S'il n'est pas respecté, des sanctions seront appliquées selon le degré de gravité de l'action posée. Il est important que le code de vie soit lu et compris dès la première journée où l'enfant vient au camp de jour.

J. Procédures à suivre en cas d'incident

Nous avons répertorié 5 situations pour lesquelles les enfants doivent connaître la procédure à suivre.

Blessure (avec saignement)

→ Si l'enfant remarque qu'un autre enfant saigne, il doit immédiatement avertir son entraîneur.

→ Si l'enfant est lui-même blessé et qu'il y a un saignement intense, il doit s'immobiliser et demander à un autre enfant d'aller avertir un entraîneur ou un adulte. S'il n'y a pas d'autre personne autour, l'enfant doit crier pour qu'on vienne lui porter assistance.

Coup à la tête

→ Si l'enfant remarque qu'un autre enfant a reçu un coup ou qu'il donne lui-même un coup à la tête d'un autre enfant, il doit immédiatement avertir son entraîneur.

→ Si l'enfant reçoit un coup à la tête, il doit s'immobiliser et demander à un autre enfant d'aller avertir un entraîneur ou un adulte.

Réaction allergique

→ Si l'enfant détecte un des symptômes d'une allergie sévère il doit immédiatement alerter un entraîneur.

→ Symptômes : urticaire, enflure sur la peau, respiration sifflante, difficulté à respirer, nausées et évanouissement.

→ Principaux allergènes : arachides, œufs, lait, noix, abeilles, guêpes, latex et pénicilline

Incendie

- Garder son calme
- Sortir tout de suite; ne pas perdre son temps à récupérer ses effets personnels
- Se rendre au point de rassemblement et se regrouper avec son entraîneur (point de rassemblement : stationnement)
- S'il y a beaucoup de fumée, il faut ramper et couvrir son nez et ses yeux
- Ne pas retourner sur les lieux de l'incendie
- Si les vêtements que tu portes s'enflamment, il faut s'arrêter, se jeter par terre et se rouler puis étouffer les flammes avec une couverture ou un manteau

Enfant perdu ou en fuite

- Si l'enfant se rend compte qu'un autre enfant manque à l'appel, il est important qu'il avertisse l'entraîneur immédiatement
- Se regrouper autour de son entraîneur
- Respecter les consignes données par son entraîneur
- Ne pas partir à la recherche de l'enfant
- Rester calme pour ne pas empirer la situation

K. Démonstration au camp de jour (récréatif)

Vous êtes invité les vendredis de chaque semaine dès 15h30 à venir voir vos enfants faire une démonstration de leurs apprentissages de la semaine. Cette démonstration est uniquement pour les parents des enfants qui auront fait la semaine complète ou qui étaient présents le vendredi. Si vous ne pouvez pas assister à la démo, nous tenterons de filmer une partie de celle-ci et de vous la montrer lorsque vous viendrez chercher votre enfant. À l'exception du vendredi pour la démonstration, aucun parent ne sera admis dans le gymnase.

L. Nos autres services

Cours privés

Si vous désirez avoir un cours privé durant la session estivale, veuillez écrire un courriel à Mélina : info@ionyx.ca.

Fête d'enfant

Si vous désirez avoir une fête d'enfant durant la session estivale, veuillez écrire un courriel à Mélina : info@ionyx.ca.

Bon été,

Au plaisir de vous voir !!

Annexe 1 : Fiche médicale et autorisation – Été 2024

1. Identification de l'enfant

Nom : _____

Date de naissance (année/mois/jour) : _____

N° d'assurance maladie : _____ Exp : _____

Adresse civique : _____

2. Identification du parent

Nom : _____

de téléphone : _____

Adresse courriel : _____

3. Contact d'urgence (en ordre de priorité)

1) Nom: _____ # de téléphone : _____

Lien : _____

2) Nom: _____ # de téléphone : _____

Lien : _____

4. Personnes autorisées à quitter avec l'enfant (autres que le parent inscrit dans la section identification)

1) Nom: _____ # de téléphone : _____

Lien : _____

2) Nom: _____ # de téléphone : _____

Lien : _____

3) Nom: _____ # de téléphone : _____

Lien : _____

5. Santé

L'enfant a-t-il des antécédents médicaux?

A) Intervention chirurgicale Oui Non

Si oui, lesquelles : _____

B) Blessures graves Oui Non

Si oui, lesquelles : _____

- C) Maladies chroniques ou récurrentes Oui Non
 Si oui, lesquelles : _____
- D) Asthme Oui Non
 Si oui, prend-il des pompes? _____
- E) Autres (problème de comportements, etc.) Oui Non
 Si oui, lesquels : _____
- L'enfant prend-il des médicaments? Oui Non
 Si oui, lesquels : _____
- L'enfant prend-il ses médicaments de façon autonome¹? Oui Non

L'enfant a-t-il des difficultés au niveau

- Visuel : Oui Non Auditif : Oui Non
 Moteur : Oui Non Linguistique : Oui Non

Si oui, précisez

: _____

- Votre enfant a-t-il des allergies? Oui Non

Si oui, à quoi? _____

Réaction mineure

Symptômes (précisez) _____

Traitement (précisez) _____

- Garder l'enfant sous surveillance Contacter les parents Retourner l'enfant à la maison

Réaction sévère

Symptômes (précisez) _____

Traitement (précisez) _____

- L'enfant porte son médicament sur lui L'entraîneur porte le médicament

Prénom et nom: _____

Signature: _____

N.B. Le parent/ tuteur est responsable de transmettre toutes nouvelles informations médicales entre la date de remplissage de la fiche médicale et celle du début du camp de jour.

¹ Le personnel du camp n'est pas autorisé à administrer un médicament, qu'il soit prescrit ou non. Si l'enfant ne peut prendre son médicament de façon autonome, il devra le prendre en dehors des heures du camp de jour.

Annexe 2 : Code de vie

Code de vie – Été 2024

Lorsque je suis au camp de jour, je dois :

1. Respecter les autres enfants et les entraîneurs dans mes paroles et mes gestes.
2. Respecter le matériel et les lieux
3. Avoir une attitude positive
4. Jouer de façon sécuritaire
5. Demeurer sous la supervision de mon entraîneur tout au long de la journée et avertir mon entraîneur avant de quitter

Gestion de la discipline

En cas de non respect des consignes, des sanctions seront appliquées selon le degré de gravité de l'action posée.

Gravité mineure

Exemples d'écarts de comportements mineurs : insulte, bousculade, désobéissance, etc.

1. L'enfant reçoit son premier avertissement verbal.
2. L'enfant reçoit son deuxième avertissement verbal, une intervention est faite avec son animateur. Il est mis en retrait des activités pour 5 à 10 minutes.
3. L'enfant reçoit son troisième avertissement verbal, une intervention est faite avec la coordonnatrice. L'enfant pourra réintégrer son groupe à condition qu'il ait trouvé une solution. Les parents seront avertis du comportement.
4. Si l'enfant est encore une fois envoyé auprès de la coordonnatrice, les parents seront convoqués à une rencontre avec l'entraîneur et la coordonnatrice. Une entente sera formulée pour éviter le mauvais comportement.
5. Si l'entente n'est pas respectée, l'enfant peut se voir expulsé du camp pour une durée proportionnelle à la mesure de ses actes.

Gravité majeure

Exemples d'écarts de comportements majeurs : crise majeure, bagarre, coup violent et volontaire, action causant un danger pour les autres, menace de mort, etc.

1. L'enfant est tout de suite mené à la coordonnatrice. Les parents de l'enfant seront immédiatement contactés. Selon la gravité de l'acte posé, le parent peut être tenu de venir chercher son enfant.
2. La coordonnatrice convoquera les parents à une rencontre avec l'entraîneur et la coordonnatrice. Une entente sera formulée pour éviter le mauvais comportement.
3. Si l'entente n'est pas respectée, l'enfant peut se voir expulsé du camp pour une durée proportionnelle à la mesure de ses actes.

Je, _____, affirme avoir lu et compris le code de vie et m'engage à le respecter. Signature : _____